



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de l'emploi

Question écrite n° 17782

Texte de la question

M. Serge Charles attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les incoherences de nombreuses mesures administratives, touchant tout particulièrement au RMI et a l'allocation de solidarite versee par l'ASSEDIC, qui empechent, aujourd'hui, les personnes qui sont souvent les plus economiquement vulnerables d'accepter un emploi a temps partiel ou un CES, afin qu'elles ne soient pas davantage penalisees pecuniairement. Cette situation etant de nature a affecter serieusement la politique de l'emploi mise en oeuvre par le Gouvernement, il lui demande quelles mesures elle envisage pour donner une reponse efficace a ce probleme.

Données clés

Auteur : [M. Charles Serge](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17782

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 août 1994, page 4234